

Radio 1 le 3/2/2010

Marie-Luce Penchard rencontre les partenaires sociaux.

Jean-Marie Yan Tu, A Tia I Mua : « *Pour nous, on est resté sur le domaine social au niveau de A Tia I Mua, on a parlé de l'ITR qui a été remplacé par une retraite complémentaire et elle nous a invité à Paris, toutes les organisations syndicales pour discuter avec le ministre de la Fonction Publique pour que cette retraite complémentaire puisse être mise en place. On a aussi parlé de l'IFREMER où des cadres polynésiens n'ont pas été remplacés par des polynésiens, mais par des métropolitains. Ça aussi, elle a pris en compte, elle a dit que c'est normal, s'il y a des cadres polynésiens, que le polynésien puisse avoir accès à ces postes. Et nous avons aussi parlé que les fonctionnaires du CEAPF puissent au grade de catégorie A comme ça se fait en Métropole par concours, c'est normal. Ça aussi elle fera part au ministre concerné qui est le ministre de la Fonction Publique. C'est très intéressant, parce que ces discussions n'ont jamais eu lieu en Polynésie, du moins au niveau du CEAPF, et ça doit se passer à Paris. Je pense que c'est une bonne chose. »*

Marie-Luce Penchard, Ministre de l'Outre-mer : « *Leur préoccupation, notamment par rapport à une cirse sociale qui pourrait découler du fait de manque d'activités économiques. Nous n'avons pas passé dans les détails les problématiques qui se posaient, secteur d'activité par secteur d'activité. Simplement les syndicats ont voulu appeler mon attention que le fait que la situation était préoccupante. J'ai précisé dans quel cadre l'Etat pouvait intervenir, en rappelant qu'il faut qu'on puisse rétablir une stabilité politique, de manière à engager les opérations. J'ai très clairement indiqué que l'Etat ne peut pas se substituer au Pays et ne le fera pas. Simplement il pourra accompagner pour permettre que des projets se réalisent et à ce titre, nous pouvons, au même titre que je l'ai dit pour le programme d'assainissement de Papeete, ça donnera la possibilité se relancer des activités et donc de régler la question de l'emploi. Alors sur 2 ou 3 points concernant l'ITR, je leur ai proposé de venir à Paris pour qu'on puisse échanger sur le rapport qui va être émis par le Ministère de la Fonction Publique et présenté au Parlement. Et puis quelques questions très précises concernant l'avancement des catégories B vers A, j'ai indiqué que j'étais prête à examiner ce sujet. Mais on a été plutôt dans une démarche globale, une démarche plus sur la situation politique et économique et qui rejoint un peu les thèmes que j'ai abordés hier concernant la Réforme de la loi électorale. »*

Christophe Plée, Pdt de la CGPME : « *Plus particulièrement sur la relance économique, sur les activités, ce sont les préoccupations des syndicats par rapport aux emplois perdus. Je crois qu'elle a dit clairement que l'Etat était prêt à accompagner le Pays dans les projets. Il faudrait qu'on mette en place des projets. Elle est à la fois à l'écoute, et à la fois, elle est dans son (?), c'est l'Etat et les polynésiens ont un statut d'autonomie et ils doivent l'assumer. Je crois que les choses ont été, sont remises en ordre. Je crois que l'Etat est en train de passer un message 'vous avez une autonomie, vous devez l'assumer avec les moyens que vous donne déjà l'Etat, par contre on vous accompagnera si vous avez des projets'. L'Etat attend qu'il y ait une stabilité politique ici, mais je crois qu'ils vont faire en sorte que la stabilité revienne pour qu'on puisse de nouveau retravailler sur des projets à long terme. »*